

INVITATION PRESSE

AUBER EN COLERE POUR UNE EDUCATION PRIORITAIRE RENFORCEE

Parent.e.s et enseignant.e.s mobilisés pour une éducation publique de qualité y compris dans le 93

Mardi 20 mars, 10h00,

à l'Ecole Langevin, 26 rue de la maladrerie, Aubervilliers (Métro 7 Fort d'Aubervilliers)

Témoignages de parent.e.s et enseignant.e.s de maternelle, primaire, collège, lycée qui constatent au quotidien le manque de moyens et lancement d'une lettre ouverte au Ministre de l'Education et à l'Académie de Créteil.

En présence de Bastien Lachaud, député de la 6e circonscription de la Seine-Saint-Denis

Mardi 20 mars, 14h30, RDV devant l'Assemblée Nationale,

pour que ces revendications soient entendues lors des questions au gouvernement

Emmanuel Macron, visitant les banlieues en 2017, affirmait souhaiter "donner à ces jeunes le droit de réussir". Pourtant, un-e élève de Seine-Saint-Denis perd l'équivalent d'une année scolaire de la maternelle à la terminale du fait des non remplacements et des postes d'enseignant-e.s non pourvus¹. Le gouvernement a mis en place un dispositif phare : des postes d'enseignant-e.s afin de dédoubler les classes de CP en REP+ (réseau d'éducation prioritaire renforcée). Objectif : "Tous les enfants doivent sortir de CP avec ces compétences : lire, écrire, compter et respecter autrui". Problème : si certains établissements de Paris sont classés REP+, d'autres établissements en plein cœur des quartiers populaires du 93, respectant tous les critères socio-économiques, eux, ne le sont pas ! Face à cette injustice, parent-e.s et enseignant-e.s se mobilisent, notamment à Aubervilliers, pour une semaine d'actions et de grèves. Tous les collèges de la ville, et donc toutes les écoles de la ville se doivent de rentrer dans des réseaux d'éducation prioritaire renforcée.

Est-il acceptable que 15% des jeunes du 93 sortent du système scolaire sans diplôme (ni brevet, ni CEP, ...), soit moitié plus que la moyenne nationale² ? Il serait temps de s'attaquer réellement aux inégalités territoriales en matière d'éducation publique. Car le parcours scolaire, dès le plus jeune âge, conditionne le devenir des enfants. Aujourd'hui, les collégiens du 93 ont des moyennes inférieures de 10 points au brevet par rapport à la moyenne régionale. La République française ne respecte pas son engagement d'égalité des chances pour tous. Parent-e.s et enseignant-e.s demandent donc le classement de tous établissements d'Aubervilliers. Au-delà de ce dispositif, pour corriger les conditions dégradées constatées dans les écoles du 93, parent.e.s et enseignant.e.s réclament :

- des moyens humains supplémentaires pour des classes de 18 élèves maximum, mais aussi des postes d'agents d'entretien, de vie scolaire, d'assistant-e.s sociaux/ales, d'infirmier-e.s et conseiller-e.s d'orientation de manière à garantir un service public réellement égalitaire ;
- la reconstruction des réseaux d'aide spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) et des aides de vie scolaire en nombre suffisant pour les enfants en situation de handicap ;
- des enseignants remplacés quand ils sont absents ;
- des décharges et des mesures de compensation salariale pour tous les personnels des établissements prioritaires (enseignants, vie scolaire et agents) ;
- des établissements scolaires à taille humaine : ce qui signifie, pour Aubervilliers, la construction de 3 collèges supplémentaires et d'un lycée, ainsi que des équipements sportifs et culturels adaptés, et la rénovation des écoles délabrées.

Contacts presse :

→ Pour la FCPE 93 Aubervilliers, Wilfried SERISIER : 06 66 93 16 38

→ Pour Sud Education 93, section Aubervilliers, Colin FAVERJON : 06 77 61 97 53

1. <http://lemonde-educ.blog.lemonde.fr/2013/02/28/un-eleve-de-seine-saint-denis-perd-lequivalent-dun-an-de-scolarite-faute-de-remplacement-des-instituteurs-absents/>

2. http://cache.media.education.gouv.fr/file/geo12/93/4/depp-Geographie-ecole-2017-donnees-fiche-28_756934.xls